

**AVIS DE CONVOCATION  
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
2020-2021**

**DATE :** Le mardi 29 septembre 2020

**HEURE :** 19 h 15

**LIEU :** Par visioconférence (Zoom)

En cas d'absence, veuillez en aviser M<sup>me</sup> Laurie Lechasseur au secrétariat de l'école : 724-3553, poste 6410.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
<b>1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et présentation des membres du CE 2019-2020</b>	
<b>2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour</b>	
<b>3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance ordinaire du 8 juin 2020</b> 3.1 Suivi au procès-verbal	Doc. joint
<b>4. Procédure d'élection des officiers</b> Nomination des officiers du conseil pour l'année 2020-2021 (art. 54) - le ou la président(e) (art. 58) - le ou la vice-président(e) - le ou la secrétaire - le ou la trésorier (ère) - les représentants(es) de la communauté - les représentants des utilisateurs du service de garde La Nacelle Compléter le formulaire de dénonciation d'intérêt (art. 70)	
<b>5. Parole aux divers représentants</b> 5.1 Public 5.2 Trésorerie 5.3 Représentant au comité de parents 5.4 Personnel enseignant 5.5 OPP 5.6 Représentant(s) de la communauté 5.7 Représentant(s) des usagers du service de garde La Nacelle	
<b>6. Propositions de la direction nécessitant une décision</b> 6.1 Projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2020-2021 (att.67) 6.2 Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 (art.67) 6.3 Consultation – Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières CSDP 2020-2021 (Art. 275)	Doc. joint À venir À venir
<b>7. Informations de la direction de l'école</b> 7.1 Orientation pour les sorties éducatives 7.2 Orientation pour les campagnes de financement 7.3 Clientèle 7.4 Retour depuis la rentrée scolaire 2020-2021 7.5 Activité de la rentrée - Le vendredi 2 octobre 2020 7.6 Suivi Projet éducatif 2020-2021	
<b>8. Divers</b> 8.1	
<b>9. Évaluation de la rencontre</b>	
<b>10. Levée de l'assemblée</b> (Fin prévue à 21 heures)	